

CENTRE DE FORMATION ETOILE

Siège : 1, rue Jeanne d'Arc, 24100 BERGERAC.
Succursale : 19, Place du 14 Juillet, 24150 LALINDE.

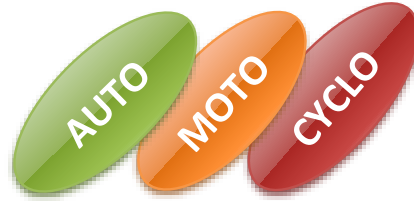
Formation de conducteurs auto et moto.
(Bsr AM, 125 cm³, grosses cylindrées, conversions A2-A)

Tél : 05.53.58.49.07.

Port : 07.86.49.53.13.

Mail : ae.etoile24@free.fr

<http://www.ae-etoile24.com>



Programme de la formation

Objectif : Equivalence Permis B vers la catégorie « A1 ».

Déroulement de la formation : 7 heures de formation complémentaire.

Public visé : Public désirant se diriger vers la conduite des motocyclette légères (MTL).

Prérequis : être titulaire du permis B depuis 2 ans minimum.

Moyens pédagogiques : paperboard, vidéoprojecteur, DVD, supports pédagogiques.

Encadrement : Moniteurs diplômés d'Etat, titulaires d'autorisations d'enseigner en cours de validité.

Validation : attestation de suivi de formation de 7 heures.

Contenu de la formation

➤ **ENSEIGNEMENT THEORIQUE (2 heures):**

Programme :

- Analyse des accidents les plus caractéristiques impliquant les motocyclettes légères et les tricycles à moteur.
- Conseils permettant d'éviter les pièges de la route.
- Conduite en dans un environnement dégradé : intempéries.
- Conduite de nuit.
- Voir et être vu en 2RM : se rendre détectable auprès des autres usagers.
- Sensibilisation à l'importance de l'équipement adapté aux 2RM et de la qualité des vêtements protecteurs (casque, gants, blouson, dorsale, chaussures moto).
- Les risques dus à l'adhérence (flaque de gasoil, ralentisseurs, gravillons, peintures au sol, clous métalliques de passages piétons...)
- Conséquences physiques et physiologiques des chocs sur les aménagements de la route.
- la vigilance, sa dégradation et ses effets.
- Les facteurs de risque. La vitesse et ses conséquences. Alcool, drogues, fatigue, médication.
- connaissance des effets et de l'impact des produits psychoactifs sur le niveau de risque et la conduite.
- compréhension du dépistage.
- La « règle du jeu ».
- Anticiper pour une conduite apaisée.
- classification des infractions et risques encourus.
- comportement à adopter en cas de panne ou d'accident. -liens entre développement durable et la mobilité du conducteur et de son véhicule.
- compréhension de l'utilité de l'évitement d'une situation très dégradée voire périlleuse à l'instar de l'affrontement de celle-ci.

CENTRE DE FORMATION ETOILE, EURL au capital de 5000 euros entièrement libéré.

Siret 50311650100043 / tva intra fr2750311650100043. Agt préfectoral E1302400040.

Siège : 1 rue Jeanne D'arc 24100 bergerac. Membre d'une association agréée, Acceptant à ce titre le règlement des honoraires par chèque. MODELE DEPOSE ETOILE ©

DIRIGEANT-RESPONSABLE DE LA PUBLICATION : LAURENT GOMBERT.

➤ **PROGRAMME PRATIQUE HORS CIRCULATION (2 heures) :**

Sur aire fermée à la circulation.

- être capable de déplacer le véhicule sans l'aide du moteur.
- comprendre et gérer la manipulation simultanée des différentes commandes du véhicule.
- déplacer le véhicule à allure lente, maîtriser la phase de démarrage et d'arrêt, la prise d'équilibre, le rééquilibrage, le demi-tour à allure lente.
- comprendre l'importance du regard à allure ultra-lente, lente et normale ; en ligne droite et en tournant.
- savoir conduire à allure lente avec un passager, connaître son influence sur le véhicule et sur le conducteur, conseiller son passager avant le départ. Responsabilité du conducteur envers son passager.
- déplacer le véhicule à allure normale, en virage, en effectuant un demi-tour en 2^{ème} vitesse, un freinage d'urgence, un évitement droit et gauche, en fonction de la compréhension des risques.
- savoir utiliser son regard à allure normale.
- manipulation des commandes utiles à une conduite sûre et économe, consommation.

➤ **PROGRAMME PRATIQUE EN CIRCULATION (3 heures) :**

*sur route ouverte à la circulation publique.

- Intérêt de la réglementation routière.
- Choisir la bonne voie de circulation.
- Communiquer avec tous les autres usagers.
- Comprendre les contraintes des autres usagers, notamment les poids lourds.
- Usagers vulnérables, rapport à tous les autres usagers de la route, évocation de la loi Badinter 1985.
- Déplacement du véhicule, anticipation, recherche d'indices utiles, gestion des risques, notion de périmètre de danger autour du véhicule, les angles morts, les porte à faux des véhicules longs et articulés.
- La route, un espace de partage.
- Adaptation de l'allure, vitesse excessive, excès de vitesse.
- Le phénomène d'aspiration.
- Connaissance de ses propres limites, attitude citoyenne, connaissance et respect des différences, patience et tolérance.

Liste des formateurs agréés pour intervenir en formation :

Nom et Titre	Diplôme	Domaines d'intervention (compétences 1-2-3-4)
GOMBERT Laurent	BEPECASER A et B	1-2-3-4 + THEORIQUE
PERAL Alexandre	BEPECASER A et B	1-2-3-4 + THEORIQUE